



La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites enregistre une progression de 12,43% de sa réserve de prévoyance, et confirme de nouveau la pérennité de son régime

- La pérennité du régime de nouveau confirmée ;
- Progression de 12,43% de la réserve de prévoyance à près de 36 milliards de dirhams en valeur comptable ;
- L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 3 974,70 millions de dirhams ;
- Les produits nets du patrimoine sont de 1986,49 millions de dirhams, enregistrant une hausse de 4,08% ;

Casablanca, le 29 mai 2015 - les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, tenue le jeudi 21 mai 2015 sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la caisse, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2014 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirme la pérennité du régime et ont pris connaissance des grands projets de la caisse.

La réserve de prévoyance s'apprécie de 12,43% à 35,9 milliards de dirhams

Au 31 décembre 2014, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation totalisant 3 974,78 millions de Dh, de ce fait, conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 31 986 millions de Dh à 35 961 millions de Dh, représentant une progression de 12,43%.

Une progression de 3,75% des actifs cotisants

L'année 2014 a enregistré l'adhésion de 675 nouvelles entreprises au profit de 6241 affiliés.

Par ailleurs, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 2,84% environ atteignant un effectif global de 580 136, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 315 595 et ayants droit, au nombre de 264 541.

Le nombre d'actifs cotisants a également progressé de 3,75% par rapport à 2013, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

Communiqué de presse

En 2014, 153 123 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite de la part de la CIMR.

Un portefeuille estimé à 41,3 milliards de DH

A fin 2014, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 1 986,49 millions de Dh contre 1 908,54 millions de Dh en 2013, enregistrant ainsi une hausse de 77,94 millions de Dh, soit une augmentation 4,08%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2014 à 41 323 MDh en valeur de marché.

Pérennité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. La situation en 2014 s'est améliorée par rapport à 2013.

Des projets porteurs de valeurs ajoutées pour nos clients

L'année 2014 a été une année très dynamique pour la CIMR, à l'instar des années précédentes, marquée par la mise en œuvre d'une multitude de projets qui s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la qualité des services de la caisse au profit de ses clients allocataires, adhérents et affiliés.

Ainsi, dans le cadre des actions d'amélioration et d'enrichissement des services offerts à ses allocataires, et dans le cadre de sa vision sociale et solidaire, la CIMR a conclu une nouvelle convention avec l'établissement AXA Crédit, qui vient s'ajouter à la liste des organismes de crédit Eqdom, Wafa Salaf, Salafin, Taslif, Vivalis et Sofac partenaires de la CIMR, et qui vise à faciliter les démarches d'accès au crédit pour les allocataires de la caisse.

En ce qui concerne les adhérents, la stratégie de dématérialisation des processus de gestion a été poursuivie avec l'objectif de leur accorder plus d'autonomie dans la réalisation de leurs transactions et d'optimiser les processus de traitement de la caisse.

Il convient ici de rappeler les téléservices mis en ligne tels que la téléadhésion, la télédéclaration des salaires, le télépaiement des contributions, la e-liquidation des dossiers de pension, les simulations et le compte adhérent en ligne, le téléchargement des relevés de points pour les affiliés et des attestations de pension pour les allocataires...etc.

Ainsi, en 2014, d'autres téléservices ont été développés tels que la téléannulation permettant aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes d'annulation de leurs dernières déclarations, ainsi que le télérappel leur offrant la possibilité de saisir en ligne leurs demandes de rappel et suivre leurs traitements.

Communiqué de presse

Pour les salariés affiliés, les principales actions réalisées ont porté sur l'amélioration du processus de télédéclaration afin de sécuriser et fiabiliser les traitements, ainsi que la mise à jour des relevés de points des affiliés en tenant compte des cotisations versées et des rachats de points effectués.

Par ailleurs, pour mieux accompagner son développement, et la réalisation de ses objectifs en terme de qualité de services, la CIMR s'est dotée d'une nouvelle organisation lui permettant d'envisager de nouveaux défis, d'optimiser ses performances et de mieux répondre à ses objectifs stratégiques.

Cette organisation a donné naissance à une nouvelle direction baptisée « Direction des Etudes et Pilotage », qui englobe en son sein le Contrôle de Gestion, l'Actuariat et le Risk Management, mais également un nouveau Département Compliance. Il s'agit d'une entité dont la mission se positionne entre le contrôle interne et l'audit interne, qui aura pour rôle de superviser l'adéquation et le respect des règles en interne, et de déceler les actions révélant un risque de non-conformité par rapport aux lois et règlements auxquels la CIMR est soumise.

De même, pour une plus grande synergie la caisse a procédé au regroupement au sein d'un Département Contrôle Interne, les Services Contrôle Interne et Contrôle Comptable et Financier. Cette restructuration répond à l'objectif de ratifier et d'améliorer le système de contrôle interne mis en oeuvre par la caisse, pour une meilleure maîtrise des risques dans le respect des procédures.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2014, la CIMR comptait 5870 entreprises adhérentes, 580 136 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 153 123 retraités. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7 033 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3 439 millions de dirhams.

Contacts presse

Jaouad Tadlaoui
Responsable du Département
Communication et relations clients
Tel : 05.22.49.67.15
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

Ghizlane EL HAJJAR
Responsable du Service Communication
Tel : 05.22.49.67.51
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : elhajjar@cimr.ma